

Arrêté n°2025-63 portant renouvellement de Monsieur Marc GURGAND à la fonction de directeur du département d'Économie

Le directeur de l'École normale supérieure,

Vu	le code de l'éducation ;

- Vu le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 modifié relatif à l'École normale supérieure, notamment son article 6 ;
- Vu le décret du 12 mars 2022 portant nomination de Monsieur Frédéric WORMS, directeur de l'École normale supérieure ;
- Vu le règlement intérieur de l'Ecole normale supérieure, notamment son article 26 ;
- Vu l'arrêté n°2021-181 portant nomination Monsieur Marc GURGAND à la fonction de directeur du département d'Économie

ARRÊTE

Article 1^{er}: Monsieur Marc GURGAND, directeur de recherche, est renouvelé à la fonction de directeur du département d'Économie, à compter du 1^{er} septembre 2025.

Article 2 : Le présent arrêté sera publié sur le site internet de l'École normale supérieure.

Fait à Paris, le 25 août 2025

Le directeur de l'École normale supérieure-PSL

